



Lettre ouverte

Crise des métiers de l'humain, l'enjeu du prendre soin :

Nous rendons les clés de nos établissements !

Nantes, le mercredi 28 septembre 2022

Monsieur le Préfet de Région,

En région Pays de la Loire de nombreux employeurs et professionnels du secteur non lucratif travaillant en établissements sanitaires, hôpitaux, soins de suite, crèches, psychiatrie, services d'hospitalisation à domicile, dans des établissements et services de protection de l'enfance, pour personnes âgées, en situation de handicap, ou de précarité, services de protection juridique des majeurs se mobilisent aujourd'hui pour alerter sur la crise que traversent les métiers de l'humain et sur les enjeux « du prendre soin ».

Le secteur privé non lucratif représente en région Pays de la Loire plus de 50 000 salariés : ces femmes et hommes sont majoritairement employés dans les secteurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap (33%), des personnes âgées (26%), du sanitaire (15%) et de la protection de l'enfance (11%).

Aujourd'hui les métiers et les formations n'attirent plus, ce qui met en péril la viabilité de notre secteur social et médico-social questionnant le service rendu aux populations sur les territoires et la pérennité de nos organisations associatives.

Nous souhaitons porter à votre connaissance nos revendications : elles portent sur la reconnaissance des métiers du soin et de l'accompagnement.

Nous demandons en urgence :

- **La revalorisation salariale des personnels oubliés et exclus du Ségur,**
- **La prise en compte et la compensation totale de l'inflation,**
- **L'effectivité des annonces gouvernementales en matière d'équité de traitement.**

En ce jour de mobilisation nationale, nos huit associations, unions et fédérations composantes de notre dynamique interfédérale ligériennes et rassemblées pour cette mobilisation demandent aux pouvoirs publics un plan ambitieux pour la santé, le social, le médico-social, l'autonomie, le handicap et l'insertion par l'activité économique, abordant simultanément les questions de financement, de structuration et de gouvernance de l'offre de soin et d'accompagnement, ainsi que de formation du personnel pour assurer la viabilité de ce secteur.

Le secteur privé non lucratif représente près de 1,2 million de professionnels dans les champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires œuvrant au sein d'établissements, de services ou à domicile, aux activités essentielles à la vie des Français et pleinement acteurs de l'intérêt général. Il offre des services partout en France de façon désintéressée pour le bien commun, pour une société solidaire et pour une approche globale des enjeux de santé et d'accompagnement.

Ces professionnels, des femmes pour beaucoup, qui font de l'accompagnement des fragilités humaines leur métier, vivent une crise profonde depuis plusieurs années. Le niveau de leurs rémunérations ne correspond en rien à l'utilité sociale de leurs métiers comme la crise sanitaire a pu le mettre particulièrement en avant. Mais la dégradation de l'attractivité des métiers de l'humain est également le fait d'un défaut de reconnaissance et d'une perte de sens qui détournent ces professionnels de leur vocation d'origine.

La pénurie de personnels qui en est la conséquence a un impact très lourd pour les personnes soignées et accompagnées dans les établissements et services comme pour leurs familles. Actuellement, en France, 50 000 postes sont à pourvoir dans les établissements et services du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif. Si ces besoins ne sont pas nouveaux, ils tendent à s'amplifier, avec près de 150 000 postes à pourvoir d'ici 2025, soit près d'un quart des emplois du secteur.

Le secteur social et médico-social associatif représente 70 corps de métiers différents, près de 600 000 salariés à l'échelle nationale. Il a connu une augmentation de ses effectifs de près de 12 % en 5 ans et 3,4 % de croissance annuelle de l'emploi sur la dernière décennie. En parallèle, le nombre de candidats dans les écoles qui forment aux métiers du soin et du travail social est en baisse depuis plus de 10 ans (- 39 % entre 2010 et 2017), nécessitant d'élargir les cibles potentielles de candidats et les accompagner dans des parcours de formation.

En août 2022, le taux d'inflation a été estimé par l'INSEE à 5,9 % sur un an. Tout comme l'ensemble des acteurs économiques, nos associations gestionnaires d'établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires subissent de plein fouet les conséquences de cette hausse des prix sur leurs budgets ce qui met en péril leur engagement vers des projets structurants répondant aux enjeux d'un accompagnement de qualité des publics fragiles.

Signataires : APF France Handicap, CNAPE Pays de la Loire, FAS Pays de la Loire, FEHAP Pays de la Loire, Mutualité Française Pays de la Loire, Délégation Régionale NEXEM Pays de la Loire, UNAPEI Pays de la Loire, URIOPSS Pays de la Loire